DEPARTEMENT
LOZERE

République Française
COMMUNE DE BRENOUX

PROCES VERBAL

Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice: 11

Présents : 11

Votants: 11

Séance du jeudi 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quinze septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 07 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de Olivier TAURISSON.

Sont présents: Olivier TAURISSON, Patrick AGUILHON, Patrick BOULET, Olivier ROUMEJON, Pierre DEBIEN, Valérie MALZAC, Johan ALBERT, Cécile AMBLARD, Anne-Marie MILHAU, Charlyne TILLIER, Sylvie TRAUCHESSEC
Représentés:
Excuses:
Absents:
Secrétaire de séance: Patrick AGUILHON

Délibération Rapport sur le prix de et la qualité du Service (RPQS) du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public du SPANC pour l'année 2021.

La collectivité regrette toutefois le manque de conseil à l'usager et également le manque d'aide financière possible.

Délibération attribution du marché pour la rénovation du logement de la Bergerie

Suite à la commission d'appel d'offres du 14/09/2022, des lots restent infructueux :
- Lot n°1 : Petites démolitions : *Lot infructueux*
- Lot n°2 : Menuiseries Extérieures Aluminium : CANAC (demande de précision sur prix)
- Lot n°3 : Menuiserie GERBAL
- Lot n°4 : Doublage – Cloison : Entreprise DUARTE
- Lot n°5 : Carrelage – Faïence : NASSIVERA
- Lot n°6 : Peintures : Lozère PEINTURE
- Lot n°7 : Cuisine : Meubles DUMAS (à confirmer)
- Lot n°8 : Électricité : PLANCHON
- Lot n°9 : Plomberie : *Lot infructueux*
- Lot n°10 : ABER PROPRETÉ

Les lots infructueux vont être relancés, le reste de la procédure va être respectée et suivie par le maître d'œuvre.

La délibération finale d'attibution sera prise lors d'un conseil municipal ultérieur

Révision PLU : Réflexion sur le lancement de la procédure

Des bureaux d'études ont été contacté pour accompagner la commune pour la révision du PLU datant de 2010.

Deux bureaux d'études ont répondu :
- OC'TEHA : 31 300,00 €
- BUREAU D'ÉTUDES BONNET : 39 935,00 €

Sur la base des devis reçus, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour lancer les demandes de subvention et confirme la nécessité de lancer la révision du PLU sous réserve de l'avancée de la loi de l'artificialisation des sols.

Dossier régularisation captages sources de Vénède

Une première réunion se tiendra avec la SATEP et le bureau d'études se tiendra le 28 septembre 2022 à 13h30.

Décision sur participation ou non au jour de la nuit le 15 octobre

Une nouvelle manifestation du Jour de la Nuit sera organisée par le Parc National des Cévennes le 15 octobre 2022.
Le conseil municipal est favorable pour participer à la manifestation avec une soirée à organiser avec des interventions différentes (réunion information sur l'extinction des lumières, observation des étoiles, conteurs, ect...)

Délibération attribution IFSE Jennilie ZEPH

La commune avait délibérée en 2018 pour accorder à la précédente secrétaire de Mairie une prime IFSE qui était partagée entre les communes de Brenoux et Lanuéjols.

Le Conseil Municipal souhaiterait avant d'appliquer cette prime et de la valider formellement, avoir lors de la prochaine cession du CM, le montant que représenterait cette prime.

Délibération prise en charge des frais de scolarité École Privée à Mende

Le Conseil Municipal délibère pour refuser de payer un titre de paiement de la ville demande pour la prise en charge des frais de scolarité d'un enfant de la commune,

La commune de Brenoux refuse au titre de la présence de l'école sur le territoire au travers du Groupe Scolaire Brenoux / Saint-Bauzile.

Questions diverses :

- Achat de containers pour le cimetière
Des containers vont être acheté pour les mettre au cimetière :
- Un pour les emballages
- Un pour les végétaux

- Travaux du Lac
Pour terminer les travaux du Lac, l'entreprise attend le retour de la demande de branchement d'ENEDIS,

- Course enduro – Demande mise à disposition de containers

A priori, l'organisation n'a pas encore reçu l'autorisation de la préfecture pour la manifestation devant se déroulée le 18 septembre 2022 mais le cas échéant la commune accepte de prêter deux containers à condition qu'ils viennent les prendre et les remettent à leur place initiale.

- Discussion autour de la future présidence de l'Office de Tourisme.
- Le CM va relancer le CAUE pour le plan d'aménagement du Lotissement.
- Retour succinct sur la réunion de Lozère Numérique du 15/09/2022

Patrick AGUILHON

Le Secrétaire

Olivier TAURISSON

Le Maire